

Adaptation du règlement électro-touring CB 1/10 2024

Lors d'une brève réunion entre les clubs présents (comme lors de la réunion de section) au premier CB à Rucphen, il a été décidé ce qui suit :

- Au paragraphe D3 du règlement du CB, la règle « Les qualifications seront conduites avec un maximum de 8 pilotes » est supprimée.
- Au paragraphe D6, la règle « 8 voitures par finale » est également supprimée et remplacée par « la direction de course peut décider du nombre de pilotes au départ, moins 8, max10 » de sorte que les petits circuits MRCZ et HRT peuvent décider de courir les finales avec max 8, 9 ou 10 pilotes.
- Puisque le Ride TR09 no : RI-360865 sera utilisé dans la classe FWD au Championnat d'Europe de Roulers, il a été décidé d'autoriser ce pneu dans la classe FWD aux BK à partir du CB de Roulers (le 28 juillet).
- Parce que selon notre règlement CB, l'approbation EFRA du moteur Hobbywing Xerun V10G4R était trop tardive (après le 1er mars) et que ce moteur n'est donc actuellement pas autorisé, mais qu'il le sera au Championnat d'Europe de Roulers, il a été décidé d'autoriser ce moteur à partir du CB Roulers et ce dans la catégorie FWD (21.5) Stock 17.5 et l'EFRA 13.5.

Les deux derniers points sont des décisions exceptionnelles dans le cadre d'un Championnat d'Europe unique en Belgique et certainement pas une règle pour faire de tels ajustements au cours de la saison.